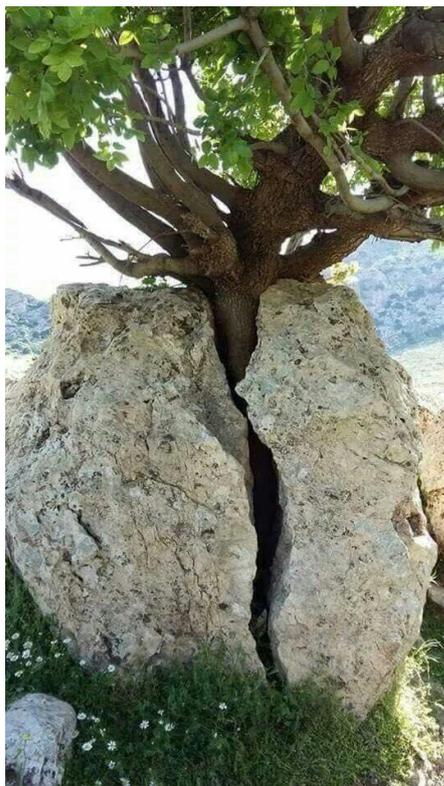


**Compte rendu
de l'Assemblée Générale
annuelle
du 17 janvier 2021**



Nombre de licenciés saison 2020 : **5 790**
Nombre de clubs affiliés en 2020 : **37**
Nombre d'établissements affiliés en 2020 : **3**
Clubs présents ou représentés : **21**
Nombre de voix représentées : **4 575**
Établissements représentés : **0**
(Voir Annexe 1)

Corinne SOUDAN, présidente du Comité, prend la parole afin de souhaiter la bienvenue à toutes les personnes présentes. Corinne remercie chaleureusement la mairie de Anse et le club AL escalade Anse qui permettent de faire l'AG du CT69 FFME en présentiel. Elle rappelle les gestes barrières (distanciation, masque, gel hydro-alcoolique). Elle précise également qu'il n'y aura pas de buffet à l'issue de l'AG. Corinne remercie pour leurs présences Bruno Mercier du département du Rhône (Direction Sports, Randonnées et Vie Associative) et Claude Chemelle, président de la ligue AURA de la FFME. Les autres invités sont excusés.

Quorum : Philippe Berger, secrétaire, dit que le CT69 FFME comptait 37 clubs affiliés en 2020 et ré-affiliés en 2021, et deux établissements. 21 clubs sont représentés, ce qui correspond à 4 575 voix sur 5 790, soit 79%. Les établissements affiliés ne sont pas représentés.

Le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut commencer.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 - Rapport moral de la saison 2019/2020
- 2 - Comptes de l'exercice 2020
- 3 - Budget de l'année 2021
- 4 - Part CT69 FFME dans la licence FFME 2021/2022
- 5 - Élection des membres du Comité Directeur
- 6 - Élection du Président et du bureau
- 7 - Élection des représentants à l'AG 2021 de la FFME
- 8 - Questions diverses

Rapport Moral

Corinne explique que cette année elle n'a pas trouvé d'accroche, non pas qu'elle ne tienne plus les prises d'escalade, mais c'est le fil conducteur qui lui a manqué après cette année qu'elle qualifie de chaotique. Est-ce l'éloignement des loisirs, du sport, de la culture qui nous rend moins imaginatifs, l'ambiance « morose » qui, en plus du virus est, elle aussi, contagieuse ?

Corinne rappelle combien le sport est essentiel dans nos vies :

Pour la santé (physique et morale), pour le lien social, et parce que tous ces moments passés ensemble nous manquent.

Elle dit aussi que cela fait du bien de nous voir tous ici aujourd'hui à ce rendez-vous annuel.

« Cela fait du bien de pouvoir vous souhaiter en vrai (et non pas à travers un écran ou par un mail) une très bonne année 2021. En espérant qu'elle vous garde toutes et tous en bonne santé et qu'elle nous permette de retrouver nos activités préférées avec espoir et enthousiasme ».

Corinne rappelle que le rapport moral comprend le rapport de la présidente, et le compte-rendu d'activités des présidents des commissions escalade et montagne.

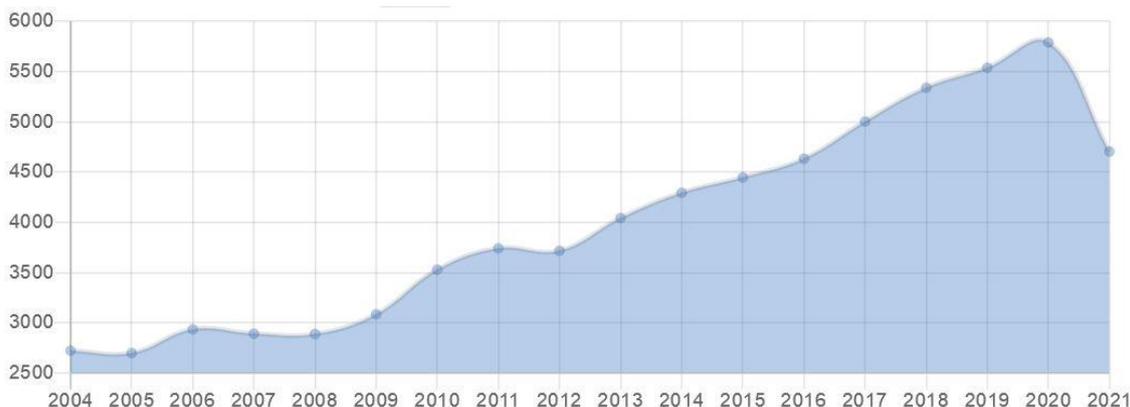
Corinne dit qu'elle aime bien ce moment, où elle nous parle du Comité, des clubs, des licenciés et des évolutions.

Cette année, fin d'Olympiade oblige, elle a fait une rétrospective sur les 5 dernières années.

Nos licenciés et nos clubs

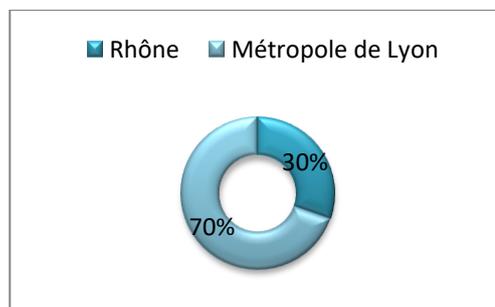
a) On constate une augmentation de 25% au cours des 5 dernières années (dont +4,5% sur la dernière saison). On constate un peu avec surprise, que le chiffre de 7 000 licenciés en 2023, évoqué dans notre plan de développement à 10 ans, n'était pas si farfelu ! Au 31/08/2020, on comptait 5 790 licenciés.

| dates | 31/08/2016 | 31/08/2017 | 31/08/2018 | 31/08/2019 | 31/08/2020 |
|-----------|------------|------------|------------|------------|------------|
| licenciés | 4 634 | 5 004 | 5 340 | 5 539 | 5 790 |



A ce jour, nous en sommes à 4 705 licenciés. Cela correspond à une baisse de 19%, inférieure à celles de la ligue AURA et du national qui sont plutôt de l'ordre de 25 à 28%, conséquence de la situation sanitaire du COVID 19.

b) Le Rhône (13 clubs) grignote du terrain sur la Métropole de Lyon (27 clubs) et vient de dépasser la barre des 30% (30,4% exactement) au 31/08/2020, (soit + 0,6 points) que l'on peut expliquer par la dynamique des clubs et des SAE. Le gain est d'environ 5 points en 5 ans.

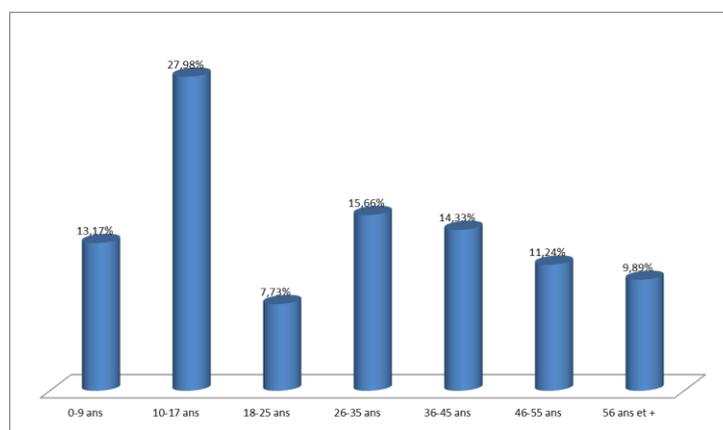


Les plus gros clubs en termes de licenciés sont : dans la métropole de Lyon : La Dégaine avec 574 adhérents (L'ASVEL n'est pas loin avec 417 licenciés) et dans le Rhône : Vertige avec 539 adhérents.

c) La répartition par genre, montre également une progression féminine (+0,3 point cette année et + 3 points en 5 ans), avec 45,7% de femmes au 31/08/2020.



d) La répartition par âge évolue à la marge. Les moins de 25 ans représentent 49%. On constate toujours une perte au niveau des 18-25 ans que l'on attribue aux études supérieures. Mais on retrouve ces jeunes par la suite.



e) En termes de résultats sportifs, 4 clubs sont classés parmi les 20 premiers et ont donc le statut « club national » Vertige, La Dégaine, Lyon Escalade Sportive et Bron Vertical.

Cette année a été peu propice aux compétitions qui ont toutes été annulées les unes après les autres. Mais on peut noter que Lily Abriat (La Dégaine) est 1^{ère} au classement général de la coupe de France de bloc, et que Lubin Leroy (Vertige) est vice-champion de France.

Les Activités

Une année qui a fortement été perturbée par la crise sanitaire avec confinement, fermetures des gymnases, couvre-feu, interdiction des activités en intérieur et en extérieur, annulations d'encadrements, de formations, de compétitions, de stages, de la mise en place du ROC. Bref, parfois un arrêt partiel, parfois un arrêt total des activités.

Par contre, les premières années de l'Olympiade ont été propices au développement :

- de la compétition, avec la mise en place du Contest tour qui est désormais incontournable
- des SAE : on pourrait citer une vingtaine de rénovations, extensions, créations sur le territoire. Les dernières en date sont celles de Lyon 6^{ème} (Bellecombe), de Villeurbanne (Alexandra David Néel), d'Arnas (Réhausse du mur de difficulté et rénovation de la salle de pan). Et on n'a toujours pas inauguré l'une des plus belles, celle d'Anse ! Et la dernière en date est en train de voir le jour au Bois d'Oingt.



Au CT69 FFME, le début de la crise nous a un peu pris par surprise et nous a déstabilisés. Il est parfois difficile de se motiver quand on a prévu des événements qui s'annulent les uns après les autres, mais on a rebondi en proposant :

- De nombreuses sorties le week-end avec les jeunes (pour remplacer les encadrements),
- Des formations, dont une formation adultes grandes voies,
- Un stage de l'équipe départementale (à Fontainebleau),
- Une animation Rhône vacances (2 semaines à Pollionnay),
- Une animation Métropole Sport Vacances pour la 1^{ère} fois (3 semaines à Curis),
- Des Stages multi activités en été et à la Toussaint.

Notre nouveau minibus (financé à 50% par la Métropole de Lyon) a été bien utile pour toutes ces actions.

Les salariés ont également profité du confinement pour faire des mises à jour administratives (cahiers des charges compétitions), lancer le nouveau site internet et suivre la gestion des SNE.

Et puis, on n'a pas arrêté nos projets avec la création du groupe montagne (qui marche bien), et la mise en place de soirées qui ont un peu de mal à se dérouler normalement.

Avant de laisser la parole aux présidents de commissions, Corinne remercie sincèrement les salariés, pour lesquels l'année n'a pas toujours été facile, elle remercie les membres du comité directeur et les bénévoles présents sur les actions et elle adresse un remerciement et un salut tout particulier à Serge Vauvert qui ne se représentera pas au comité directeur. « Merci, Serge d'être présent aujourd'hui encore, merci pour tout ce temps passé à nos côtés sans compter, pour avoir partagé et transmis tes compétences et, pour encore une fois, avoir accepté d'animer l'élection du comité directeur. »

Bilan commission escalade

Blandine rappelle que les différents membres de cette commission ont pour tâches :

- La formation et l'arbitrage,
- La gestion de l'équipe départementale d'escalade,
- L'organisation des compétitions départementales (contests, coupes du Rhône et de la Métropole de Lyon et championnats du Rhône et de la Métropole de Lyon),
- Les rassemblements falaise,
- Les stages multi-activités,
- Le Topo et l'entretien des falaises.

Compétitions

Cette année a été très particulière et de nombreuses compétitions ont été annulées.

Sur 4 championnats départementaux et de la Métropole, 3 ont été annulés

* bloc à St Pierre de Chandieu pour les M/C/J = 91 participants, et bloc senior à vertical Art

* difficulté à Jonage : annulé

* vitesse Jonage : annulé

* Championnat poussin/benjamin combiné à Anse : annulé

Un circuit Coupe du Rhône (2^{ème} division) : pas d'étape en 2020

Un circuit Contest (3^{ème} division) : Une seule étape à Villeurbanne (109 participants)

A noter, la belle compétition Lyon à Bloc, organisée par la Dégaine avec le CT69 FFME en partenariat, qui s'est déroulée en septembre au parc de Lacroix Laval.

Equipe départementale

L'équipe départementale d'escalade est constituée de jeunes grimpeurs du département et de la métropole de Lyon, sélectionnés à l'issue des championnats départementaux pour les poussins, benjamins, et des régionaux pour les minimes, cadets, juniors.

Elle est renouvelée chaque année et compte une cinquantaine de grimpeurs de poussins à juniors.

Cette année ont été proposés :

- 2 stages pour les poussins/benjamins mais qui ont été annulés pour cause Covid
- 4 stages pour les minimes/cadets/juniors : Seuls deux stages ont pu avoir lieu, un à Briançon et un à Fontainebleau



Stage multi-activités

Deux stages ont été organisés par le CT69 FFME au mois de juillet pour les ados (13-17 ans) avec une dominante plein air (escalade, canyon, via ferrata ...). L'encadrement était mixte avec un professionnel et un bénévole pour des groupes entre 10 et 15 ados.

Cette année les destinations choisies étaient le Jura (région des lacs) et la Haute Savoie.

Un petit film a été réalisé par mes jeunes de l'AL Anse et est présenté à l'AG.

Un stage loisirs a également été proposé à la Toussaint.

Pour les adultes, un stage grande voie non diplômant a été proposé courant octobre dans les Calanque et une formation monitorat grands espaces organisé, sur deux week end de novembre et décembre.

Commission montagne

Dominique présente le bilan de la saison 2019-2020 de l'équipe Jeunes Alpi.

L'objectif de cette équipe est que les jeunes apprennent les bases de la sécurité en montagne (Avalanche, Artif et terrain d'aventure) et passent l'initiateur montagnisme.

Le groupe est composé de 8 jeunes issus de 5 clubs du territoire.



Bilan de la saison de l'équipe jeunes alpinisme

La saison a été ponctuée de sorties :

- 1 Journée course d'arête avec 3 jeunes
- 1 Journée artif à Cerdon avec 5 jeunes
- 1 Week-end cascade de glace (guide + 2 encadrants) avec 7 jeunes
- 2 sorties de ski de randonnée avec 4 jeunes
- Les autres sorties ont dû être annulées pour cause de Covid

Le programme de cette saison prévoit avec la même équipe de 8 jeunes (2 filles, 6 garçons) :

- Un week end cascade prévu (sous réserve)
- Une sortie ski de rando
- Un week end sécurité neige et glace
- Un mini raid ski

Création d'un groupe montagne

Le CT69 FFME et la commission montagne ont décidé de créer un groupe montagne afin de développer la pratique et former de futurs encadrants à la pratique de la montagne. L'objectif est de valider des passeports (orange maxi) et de faire passer l'initiateur montagnisme à un maximum de personnes.

Une réunion d'information a eu lieu avec environ 25 personnes.

Programme

Une fois par mois un cours en salle est programmé, suivi d'une mise en application le week-end suivant. Lors de ces soirées, il est prévu d'aborder la cartographie et l'orientation. Des visio-conférences sont également prévues sur la préparation du tracé d'une sortie, avec Géoportail, sur la gestion et la sécurité de groupe et deux soirées Nivologie avec recherche de DVA.

Pour les sorties, il y aura un responsable par sortie (préparation de la sortie, étude de la course, logistique...)

Un planning est établi d'octobre à juin avec :

- Sortie ski et/ou raquettes
- Week-end sécurité neige et glace
- Week-end alpinisme
- Grave Y Cimes

Tout ce programme est perturbé par la crise sanitaire et certaines actions sont reportées ou adaptées

Vote du rapport Moral

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Comptes de l'exercice clos au 31/12/2020

Claude fait une présentation des comptes :

Analyse du Bilan

Passif

L'excédent de **65,29 €** de l'exercice 2019 a été reversé au fond de réserve qui passe à **75 732,53 €**.

L'exercice 2020 est bénéficiaire de **4 548,16 €**.

En 2020, le comité a bénéficié d'une subvention d'investissement de part de la Métropole de Lyon pour l'achat d'un mini-bus. Le montant de cette subvention est de **10 000€**. Avec un amortissement sur 4 ans, l'aide annuelle est de $10\,000/4=2\,500€$.

Le solde de cette subvention au 31 Décembre 2020 est donc de $10\,000 - 2\,500 = 7\,500€$.

Les charges à payer de **12 705,36 €** sont principalement constituées des cotisations salariales de l'URSSAF correspondant aux mois de confinement.

Actif

Le comité a vendu en 2020, 617 Topos. La valeur du stock des 2008 Topos restant s'élève à **4 250,55 €**.

Le mini-bus acheté en 2020 a coûté **22 105,76 €**. Avec un amortissement sur 4 ans, l'amortissement annuel est de **5 526,44 €**. La valeur nette du mini-bus au 31 Décembre 2020 est donc d :

$22\,105,76 € - 5\,526,44 € = 16\,579,32 €$

Les produits à recevoir correspondent à la subvention du département du Rhône de **5000€**, à un reversement de la ligue AURA pour la formation de **1 919,75 €** et à la vente de Topos.

Le solde en banque à la fin de l'exercice était de **71 392,44 €**.

BILAN FINANCIER au 31 décembre 2020

Exercice du 1er Janvier 2020 au 31 décembre 2020

| | ACTIF | | | | PASSIF | | |
|---------------------|---------------------|-------------------|---------------------|--------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
| | N brut | N amort. | N net | N-1 net | | N | N-1 |
| Stocks (Topos) | 4,250.55 € | | 4,250.55 € | 5,556.68 € | Fond de réserve cumulé | 75,732.53 € | 75,667.24 € |
| Minibus | 22,105.76 € | 5,526.44 € | 16,579.32 € | 545.76 € | | | |
| Produits à recevoir | 8,263.74 € | | 8,263.74 € | 11,511.50 € | Résultat de l'exercice | 4,548.16 € | 65.29 € |
| | | | | | Sub. Invest. Mini-Bus | 7,500.00 € | |
| Disponibilités | 71,392.44 € | | 71,392.44 € | 72,131.16 € | Dette Sociale | 11,185.14 € | 7,836.70 € |
| | | | | | Dette Fiscale | 89.11 € | 84.00 € |
| | | | | | Charges à payer | 1,431.11 € | 6,091.87 € |
| TOTAL | 106,012.49 € | 5,526.44 € | 100,486.05 € | 89,745.10 € | TOTAL | 100,486.05 € | 89,745.10 € |

La Mulatière, le 17 Janvier 2021

La Présidente
Corinne SOUDAN

Le trésorier
Claude GABAY

Analyse du compte de résultat (voir annexe 2)

Recettes

Les 5 mois de confinement ont fait chuter le chiffre d'affaires de **50 K€** (soit -36%). Cette perte est en partie compensée par les aides gouvernementales et de la métropole de Lyon (Fond de solidarité et chômage partiel) pour **28 K€**.

Les subventions sont en hausse par rapport à l'an passé avec entre autres :
Une aide de **1,3 K€** de l'ANS pour l'achat de matériel d'arbitrage dédiés aux compétitions d'escalade.
Une subvention de **5,5 K€** de la Métropole de Lyon pour l'action Métropole Sport Vacances.
La part annuelle de la subvention d'investissement de la Métropole de Lyon pour l'achat d'un mini-bus est de **2,5 K€**
Une subvention exceptionnelle du Crédit Mutuel de **2 K€**.

Au total les recettes ont baissé **de 9%**.

Dépenses

Le comité a rénové son site internet pour un coût de **5 K€**.
La baisse d'activité a fait chuter les frais de fonctionnement de **12k€ (soit -28%)**.
Les exonérations de charges patronales de l'URSSAF pour les mois de confinement génèrent une baisse de la masse salariale de **14 K€ (soit -10%)**

Au total, les dépenses ont baissé **de 11%**.

En conséquence l'exercice 2020 est excédentaire de 4 548,16 €.

Répartition Métropole de Lyon – Département du Rhône (Voir Annexe 3)

Le comité territorial CT69-FFME édite des comptes de résultat pour chacune des collectivités dont il dépend : la Métropole de Lyon et le Département du Rhône.

La répartition des différents montants se fait au prorata du nombre de licenciés : **70%** pour la Métropole de Lyon et **30%** pour la Département du Rhône. Seules les subventions de ces 2 collectivités sont affectées à 100% ou 0%.

Le résultat 2020 pour la Métropole de Lyon est excédentaire de **255,78 €**.

Le résultat 2020 pour le Département du Rhône est excédentaire de **4 292,38 €**.

Budget 2021 (voir annexe 4)

Beaucoup d'incertitudes demeurent quant à la reprise des activités pour l'année 2021. Le budget est à l'équilibre avec un montant des recettes analogue au celui du résultat 2020 **(+1%)**.

Vote du rapport financier

Le compte de résultat est approuvé à l'unanimité

Le budget est approuvé à l'unanimité

Part territoriale dans la licence FFME

Historique de l'évolution de la part territoriale

| Saison sportive | Cotisation |
|-----------------|------------|
| 2020-2021 | 6€ |
| 2019-2020 | 5.75€ |
| 2018-2019 | 5.75€ |
| 2017-2018 | 3.25€ |
| 2016-2017 | 3.15€ |
| 2015-2016 | 3.05€ |
| 2014-2015 | 3.05€ |
| 2013-2014 | 3€ |

La proposition du comité directeur est de ne pas augmenter la part licence du CT69 FFME en 2021/2022.

Vote de la part licence

La part licence à 6 € est approuvée à l'unanimité

Élection des membres du comité directeur

Corinne remercie Serge qui organise cette élection.

Serge rappelle qu'il y a 20 postes à pourvoir (10 hommes, 10 femmes)

Les statuts de la FFME disent que «la représentation des hommes et des femmes est assurée en garantissant au sexe le moins représenté parmi les licenciés relevant du CT un nombre de postes au moins égal à la proportion parmi lesdits licenciés. Le résultat est arrondi à l'entier supérieur ».

| Genres | Nb de licenciés au 31/08/2020 | % | Nb par genre | Nb arrondi |
|--------|-------------------------------|--------|--------------|--------------|
| Hommes | 3 142 | 54,27% | 10,85 | Arrondi à 10 |
| Femmes | 2 648 | 45,73% | 9,15 | Arrondi à 10 |
| Total | 5 790 | 100% | 20 | 20 |

Candidats Hommes (10)

BERGER Philippe
BOULAY Jean Pierre
CHAPET Franck
FEVRE Dominique
GABAY Claude
GELAY Pierre
GIBBE Nicolas
HUSSON Michel
MONTEIX Christian
SEVERI Anthony

Candidates femmes (11)

BERTHIER Caroline
CHEMELLE Blandine
CHOMBARDE Muriel
DUFOUR Angeline
GILGENKRANTZ Dominique
GRAND Stéphanie
KIRCHHOFFER Ségolène
MULATON Renée
SOUDAN Corinne
THOMAS Emmanuelle
VAN KAPPEL Anne Linda

Serge dit que, finalement il n'y a que 10 femmes dans la liste car Renée Mulaton n'a pas envoyé ses documents dans les temps et elle n'est pas présente aujourd'hui. Sa candidature n'est donc pas valable.

Serge demande si l'assemblée est d'accord pour voter à main levée car les statuts disent que « Dans la catégorie des représentants de clubs, les candidats sont élus au scrutin plurinominal majoritaire à un tour ». Il suffit donc d'une voix pour être élu.e.

L'assemblée approuve à l'unanimité

Serge procède à la lecture des professions de foi des candidats. Lors de cette lecture, on apprend que Philippe Berger ne se représente pas en tant que secrétaire. Christian Monteix se propose à ce poste. Les autres membres du bureau désirent refaire un mandat.

Vote des membres du comité directeur

Les candidats sont élus à l'unanimité

REUNION DU NOUVEAU COMITE DIRECTEUR

Le comité directeur se réunit afin de choisir le président pour ensuite le proposer aux représentants des clubs qui devront valider. Seule Corinne Soudan est candidate au poste de présidente.

Corinne Soudan est choisie à l'unanimité par le comité directeur.

Le comité directeur profite de la réunion pour élire à l'unanimité Christian Monteix au poste de secrétaire, Claude Gabay au poste de trésorier et Dominique Fèvre au poste de trésorier adjoint.

REPRISE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Election pour la présidence

Corinne soudan est proposée à l'AG au poste de présidente du Comité Territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon de la Montagne et de l'Escalade.

Corinne Soudan est élue à l'unanimité

Représentants AG nationale de la FFME le 3 avril à Nantes

Aucun représentant d'établissement affilié n'étant présent, il n'y aura pas de vote et pas de représentants pour les établissements à l'AG nationale.

Pour représenter les clubs, Corinne Soudan, Dominique Fèvre, Dominique Gilgenkrantz et Roxane Heili sont volontaires.

Claude Gabay et Blandine Chemelle veulent bien être les suppléants.

Comme il faut maximum 3 représentants et 3 suppléants, Dominique Gilgenkrantz veut bien laisser sa place de représentante et prendre la place de suppléante.

Corinne rappelle que les suppléants ne peuvent assister à l'AG qu'en cas d'absence d'un représentant. Dans tous les cas, seules trois personnes feront le déplacement pour Nantes.

Une discussion s'engage pour savoir qui remplace qui en cas d'absence d'un représentant et dans quel ordre choisir le suppléant. L'assemblée présente est d'accord à l'unanimité pour que ce choix soit fait par les membres du comité directeur lors de leur prochaine réunion si un titulaire est défaillant.

Les représentants et les suppléants sont élus à l'unanimité

| | |
|---|---|
| <u>Les représentants seront donc :</u> Corinne Soudan Dominique Fèvre Roxane Heili | <u>Les suppléants seront :</u> Blandine Chemelle Dominique Gilgenkrantz Claude Gabay |
|---|---|

Avant de passer aux questions diverses, Claude Chemelle, président de la ligue AURA, dit que le CT69 FFME a de la chance d'avoir Corinne comme présidente et qu'il est fier du CT69 FFME, car peu de comités sont capables de trouver 20 bénévoles pour l'administrer. Le nombre de présents à cette assemblée en pleine crise Covid prouve son dynamisme.

Claude en profite pour dire que l'AG du national sera électorale et que deux listes seront présentes. Une liste menée par Alain Carrière, actuellement trésorier de la FFME et la liste CAP24 FFME, menée par Claude Chemelle. La campagne officielle démarrera le 5 mars.

Claude présente rapidement les grandes lignes de CAP24 FFME, qui désire une réforme de la gouvernance, une ouverture sur l'extérieur et un travail commun avec les territoires. Le mot équilibre est le fil conducteur avec :

- L'équilibre entre les salles et l'extérieur
- L'équilibre entre le loisir et la compétition
- L'équilibre entre le national et les territoires
- L'équilibre entre les bénévoles et les salariés

Claude invite les personnes qui veulent en savoir plus à le suivre sur Facebook ou à consulter le site.

Questions diverses

Caroline Perret (AL Anse) demande s'il est possible d'influer auprès du Ministère pour demander à ce que les initiateurs bénévoles puissent, comme les professionnels, continuer à s'entraîner afin de ne pas perdre leurs compétences.

Claude Chemelle répond que les consignes gouvernementales changent vite et qu'il n'y a aucune chance que la FFME puisse avoir la moindre influence sur ce genre de demande.

Olivier Versini (CLEM) dit que certaines personnes dans son club ne veulent pas prendre l'assurance FFME (part responsabilité civile) et il demande si elle est obligatoire.

Il est répondu que l'assurance responsabilité civile FFME est obligatoire et que c'est légal. De plus, c'est plus sécurisant pour le président du club en cas d'accident, que les personnes aient toutes la même compagnie d'assurance.

L'AG se termine vers 13h et c'est avec regret que nous terminons notre AG sans le traditionnel casse-croute.

Les participants sont invités à une visite guidée par Philippe Berger, pour découvrir la nouvelle structure d'Anse.

Le Secrétaire **Christian MONTEIX**



La Présidente **Corinne SOUDAN**



Annexe 1

Présence AG 17 janvier 2021

| | Club | Président | Club présent ou représenté | Voix attribuées | Voix présentes ou représentées |
|----|--|-------------------------|----------------------------|-----------------|--------------------------------|
| 1 | ASVEL Ski Montagne | Salvatore Gammeri | Procuration N Gibbe | 417 | 417 |
| 2 | Amicale Laique d'Anse | Caroline Perret | C Perret | 255 | 255 |
| 3 | Amicale Laique de Jonage | Adrien Berger | Procuration C Monteix | 232 | 232 |
| 4 | ABC | Sylvain Melin | | 71 | |
| 5 | ASLGC Escalade | Olivier Buccio | Procuration Ph Berger | 180 | 180 |
| 6 | ASPTT Grand Lyon Montagne | Marie Christine Thouret | | 63 | |
| 7 | Asso des Familles | Christophe Lefoulon | Procuration Ph Berger | 65 | 65 |
| 8 | BCO bois d'Oingt | Pierre Vaginay | Procuration C Chemelle | 62 | 62 |
| 9 | Block'Out Lyon (établissement) | Benjamin Fénéon | non affilié | 2 | |
| 10 | Bron Vertical | Anne Linda Van Kappel | AL Van Kappel | 227 | 227 |
| 11 | CORVI Montagne | Eric Bourgeois | | 63 | |
| 12 | CPEAVV | Michel Husson | M Husson | 196 | 196 |
| 13 | Chassieu Aventure | Jannick Quignard | Procuration A Severi | 260 | 260 |
| 14 | Climb'Up Gerland (établissement) | Bastien Delattre | | 5 | |
| 15 | Club initiation escalade de Letra | Bertrand Charnay | | 172 | |
| 16 | Club Lentillois Escalade Montagne | Olivier Versini | Procuration F Kieken | 66 | 66 |
| 17 | Club Montagne Escalade Décinois | Boris Catherin | | 50 | |
| 18 | Club sportif Ozonnais escalade | Stéphanie Reynard | | 79 | |
| 19 | Club Vertige | Caroline Berthier | C Berthier | 539 | 539 |
| 20 | Corb'Alp | Frédéric LORENZELLI | F Lorenzelli | 133 | 133 |
| 21 | Espace Escalade (établissement) | Eric Malun | | 10 | |
| 22 | GAUL | Emeric Astier | Procuration C Gabay | 296 | 296 |
| 23 | Hold Up escalade | Fredéric Liegiois | | 28 | |
| 24 | Hot Roc | Bruno Fara | | 68 | |
| 25 | La Dégaine Escalade et Montagne | François Uzel | F Uzel | 574 | 574 |
| 26 | La Trace | Jean Michel Sulpice | | 112 | |
| 27 | Laswen | Xavier Herrault | X Herrault | 99 | 99 |
| 28 | Les 5 mousquetons | Bruno Milliot | | 102 | |
| 29 | Les Lycoses de Champagne au Mt d'Or | Pierre Gelay | Procuration C Soudan | 188 | 188 |
| 30 | Lyon escalade Sportive | Hugues Lhopital | H Lhopital | 106 | 106 |
| 31 | Lyon sport Métropole | Fanny Michel | | 37 | |
| 32 | MJC Neuville sur Saône | Isabelle Evaristo | | 121 | |
| 33 | Maison pour tous | Lionel Nilly | | 44 | |
| 34 | MJC Vaugneray | Thomas Damon | T Damon | 273 | 273 |
| 35 | Mouste'clip | Laetitia Jolly | Procuration C Soudan | 198 | 198 |
| 36 | Patronage Laique Villette Paul Bert | Brigitte Vincent | B Vincent | 124 | 124 |
| 37 | St Pierre Escalade St Pierre de Chandieu | Franck Chapet | F Chapet | 85 | 85 |
| 38 | St Priest Montagne | Renée Mulaton | | 133 | |
| 39 | SESLM : La Mulatière | Strub Vanessa | | 43 | |
| 40 | Tal'aforme | Cublier Yves | | 12 | |
| 37 | Clubs affiliés en 2019-2020 et 2 établissements | | | 5790 | 4575 |